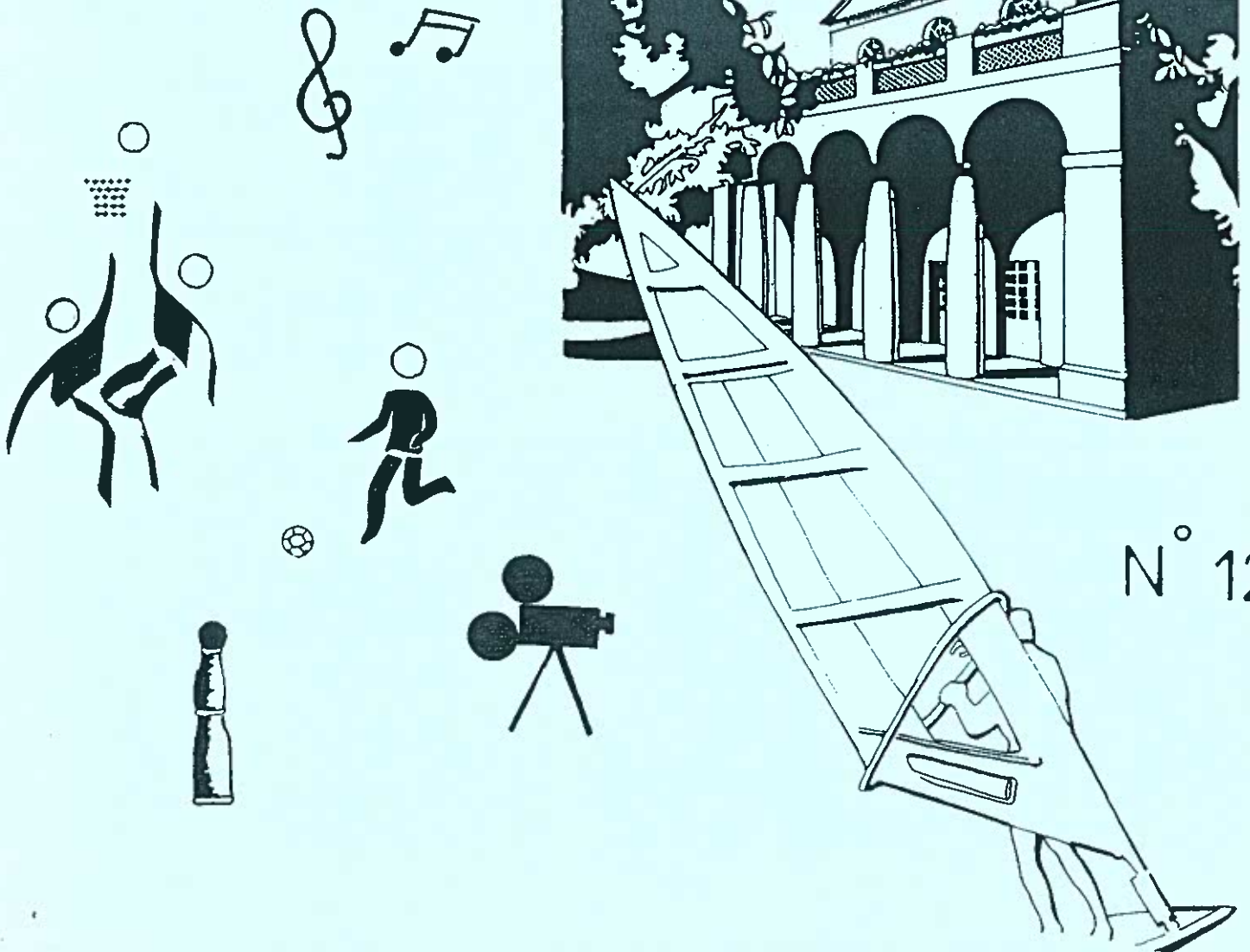


GERS
Au coeur de la Gascogne

CASTERA-VERDUZAN

VILLAGE THERMAL
ET DE DETENTE



N° 12

BULLETIN MUNICIPAL
TRIMESTRIEL

LE MOT DU MAIRE

Amis Castérois,

Voici le nouveau bulletin municipal...

Il n'a jamais été et ne sera jamais, comme on le voit malheureusement trop souvent, un journal à la gloire du Maire ou de la majorité du conseil municipal, mais un organe d'informations auquel vous pourrez participer par l'intermédiaire de vos associations.

Les comptes rendus du conseil municipal sont volontairement reproduits sans commentaire dirigé ou partisan. Chacun saura y retrouver sa vérité.

La dernière page vous est réservée ; je m'engage personnellement à répondre à toute suggestion.

Ces trois derniers mois ont été marqués par la réalisation des projets 1995 avec la mise aux normes de la salle omnisport et de la première tranche des travaux de la cantine. Le permis de construire des vestiaires du terrain de foot est en cours d'instruction. Enfin, je ne peux passer sous silence l'électrification des cloches de l'église et la réparation de l'horloge demandés depuis si longtemps... Je dois remercier le comité paroissial qui, sous son impulsion, a permis cette réalisation en apportant une aide financière appréciable.

Le bilan de la saison estivale, encore incomplet, semble comme dans tout le département, mitigé : beaucoup de touristes mais une consommation moindre.

Une révision du P.O.S. (plan d'occupation des sols) a été demandée. Il s'agit d'un chantier considérable qui doit permettre de définir les orientations de l'urbanisation du village pour les années à venir. Ce travail, pour être efficace, doit se faire dans le cadre d'une vaste consultation. Une commission municipale élargie pourrait être mise en place. Cette révision du P.O.S., prévue pour les prochaines années, a été avancée en raison d'une demande de constructions dans la zone artisanale avec création de quelques emplois. Nous devons tout de même rester très prudents sur ces projets d'installation, l'expérience montre que les promesses ne servent que ceux qui les font...

Ce mot du Maire, déjà trop long, est bien entendu incomplet pour répondre aux problèmes de chacun. La "commune" ne peut pas tout résoudre mais ma porte reste ouverte à tous les castérois.

Pierre ESPIET.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES FINANCES : MM. Espiet, Bastita, Ramounéda, Agras, Nef, Gauthier, Philip et Vervin
rapporteur : M. Espiet

TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT : MM. Bastita, Ramounéda et Cominotti
rapporteur : M. Bastita

VOIRIE : MM. Lapeyre, Nef et Marès
rapporteur : M. Lapeyre

TOURISME et ENVIRONNEMENT : MM. Agras, Ramounéda et Mme Hygonnenq, Mlle LAPEYRE, M. Philip
rapporteur : M. Agras

AFFAIRES AGRICOLES : MM. Nef, Lapeyre et Marès
rapporteur : M. Nef

THERMES : MM. Garcia, Ramounéda, Agras, Gauthier et Philip
rapporteur : M. Garcia

AFFAIRES SOCIALES - C.C.A.S : M. Ramounéda, Mmes Hygonnenq et Lapeyre
rapporteur : M. Ramounéda

MATERIEL : MM. Bastita, Nef et Cominotti
rapporteur : M. Bastita

AFFAIRES SCOLAIRES : MM. Agras, Garcia et Vervin
rapporteur : M. Agras

ECONOMIE : MM. Ramounéda, Bastita, Nef, Marès, et Philip
rapporteur : M. Ramounéda

COMMUNICATION ET BULLETIN : MM. Nef, Agras, Garcia, Mme Hygonnenq, Mlle Lapeyre, M. Vervin
rapporteur : M. Nef

VIE ASSOCIATIVE : MM. Ramounéda, Agras, Garcia, Mme Hygonnenq, MM. Cominotti et Moure
rapporteur : M. Ramounéda

LAC : MM. Bastita, Lapeyre, Ramounéda, Moure et Cominotti
rapporteur : M. Bastita

Il est rappelé que Monsieur le Maire est membre de droit pour toutes ces commissions

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE VIC-FEZENSAC : MM. Ramounéda, Marès

S.I.C.T.O.M. N° 2 : MM. Bastita et Moure

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE L'AULOUE : MM. Bastita et Cominotti

COMPTE RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 1995

Présents : MM. Espiet, Bastita, Agras, Garcia, Nef, Lapeyre J., Mme Hygonnenq, MM. Philip, Gauthier, Cominotti, Marès, Vervin, Mlle Lapeyre
Absents excusés ayant donné procuration : MM. Ramounéda et Moure

• BASE DE LOISIRS - FIXATION DES PRIX

Consommations, boissons et glaces: peu de modifications
Entrées et tarifs voile/pédalo etc : pas de modification
Adopté à l'unanimité

• TARIFS DES THERMES

- Cures agréées remboursées: prix fixé par la Préfecture
- cure O.R.L : passage de 470 à 500 F (cure complète)
235 à 250 F (1/2 cure)
27 à 30 F l'unité
- remise en forme : semaine de 5 jours : 700 F. - par jour : 150 F
Adopté à l'unanimité

• INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire expose les différents taux d'indemnité du Maire qui ne peut excéder 17 % de l'indice de la base prévue pour notre commune (en fonction de la population). Il choisit 13 %

- Pour le 1er adjoint, la loi autorise un taux maximum de 40 % de l'indemnité maximum du maire, c'est ce qui est demandé.
- Pour le deuxième adjoint il est demandé 40 % de l'indemnité demandée pour le Maire (13 %)
- Pour le troisième adjoint il est demandé 35 % de l'indemnité du maire
Les indemnités sont votées à l'unanimité

• SYNDICAT D'AMENAGEMENT et d'ASSAINISSEMENT de la VALLEE DE L'AULOUE

Au cours de la séance du 23 juin mettant en place les commissions municipales et extra-municipales, il avait été désigné 4 conseillers pour la commission du Syndicat de l'Auloue alors que le nombre a été ramené à deux, ainsi MM. Bastita et Cominotti sont désignés.

• VENTE DE TERRES A LARTET

La SAFER a proposé à la commune de CASTERA de lui racheter des terres lui appartenant pour une superficie de 10 ha environ au prix de 17 000 F l'hectare environ. Cette offre est refusée à l'unanimité.

• **SALLE DE SPORTS** (non prévu à l'ordre du jour)

Il est nécessaire de délibérer pour obtenir le permis de construire pour la reconstruction ; cette mesure présente un caractère d'urgence, car liée à une modification du P.O.S. Plusieurs conseillers d'opposition font remarquer que la décision aurait du intervenir pour la destruction de l'ancienne salle et parlent "d'abus de pouvoir". M. le Maire fait remarquer que le permis de démolir n'était pas obligatoire. Au vote : 8 favorables - 7 abstentions.

• **TRAVAUX CANTINE**

Suite au projet de remise aux normes de la cantine scolaire, des devis sont demandés aux différentes entreprises locales :

- maçonnerie : ESTINGOY et SOUBAIGNE
- électricité : MILORD et GEE
- chauffage : IZQUIERDO et VAN DE VONDELLE

Seul le devis de M. IZQUIERDO a été effectué. C'est un poste très important au niveau des travaux. Il s'élève pour le chauffage (école + cantine) à 72 000 F environ et pour la production d'eau chaude (cantine) à 4 300 F. Ces prix sont TTC.

• **DIVERS**

Mlle Lapeyre demande le tableau du personnel, la formation suivie par les C.E.S, le nombre de R.M.I.

SEANCE DU 21 JUILLET 1995

Etaient présents : MM.Espiet, Bastita, Ramounéda, Garcia, Mme Hygonnenq, MM. Nef, Lapeyre, Philip, Gauthier, Mares, Cominotti, Moure et Vervin.

Absents excusés ayant donné procuration : M. Agras et Mlle Lapeyre.

Monsieur Philip précise que dans le précédent compte-rendu, lorsqu'il parle "d'abus de pouvoir" il s'agit des travaux de démolition de la salle de sport qui ont commencé avant que les plis ne soient ouverts. D'autre part il demande que le délai de trois jours pour les convocations soit bien respecté. Enfin il demande s'il est possible que le secrétaire de séance "tourne" à chaque réunion.

• **TRAVAUX CANTINE**

Plusieurs devis sont présentés et ceux de M. Soubaigné (maçonnerie) et Izquierdo (chauffage) sont retenus pour un montant de 139 531,96 F ainsi que l'installation de caniveaux inox et d'un lave-main pour un montant de 8 000 F. L'opposition demande qu'un devis supplémentaire pour l'installation électrique soit établi, la commission des travaux prendra ensuite une décision.

Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général pour financer une partie de ces travaux et une dérogation sera sollicitée pour commencer ces travaux le plus rapidement possible et avant la notification du département. Accord à l'unanimité.

• MATERIEL

*une pompe à la station de Coulon étant en panne, un devis a été demandé à la Société Santin-Frédigo. Celui-ci s'élève à 24 930 F. H.T pour une pompe de 28 m³/h. Accord à l'unanimité.

* le tracteur de la débroussailleuse nécessite quelques réparations qui s'élèvent entre 6 et 8 000 F (devis Rible) accord à l'unanimité.

* pour mettre la salle de cinéma en conformité il est nécessaire de procéder à l'ignifugation des sièges (devis présenté par la Société Béziat à Fenouillet : 48 F le siège). Accord à l'unanimité.

• REMBOURSEMENT SAMDA

Des réparations ont été effectuées sur du matériel endommagé à la base de loisirs pour un montant de 11 346,42 F TTC. La compagnie d'assurance SAMDA prend en charge une partie de ces réparations pour un montant de 8 646,42 F. Accord à l'unanimité pour ce remboursement..

• COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs étant la même que celle du mandat du Conseil Municipal, il est donc nécessaire de procéder au renouvellement de cette commission. Cette commission présidée par le Maire ou son adjoint est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants, mais 12 membres de chaque doivent être proposés. En conséquence, M. le Maire propose à l'Assemblée les noms suivants :

TITULAIRES : Mme Castéran Solange, M. Soubiran Robert, M. Lagarde Roland, M. de Campo Humbert, M. Lapeyre Jean-Claude, Mme Devalle Christiane, M. Lapeyre Alain, M. Delva Alain, M. Soubaigné Guy, M. Arilla Alexis, M. Seris Paul (Bonas) et M. Ardit Paul (Beucaire)

SUPPLEANTS : M. Laffitte Francis, Mme Guiraud Michelle, M. Cella Albert, M. Gefflaud Didier, Mme Philip-Juge Raymonde, Mme Maurens Françoise, M. Bergamo Denis, Mme Zadro Nicole, M. Gaubin Aimé, M. Gonzato Michel, M. Delor Serge (Rozès) M. Martin J.F (Larroque Saint-Sernin).

Après discussion par les membres de l'opposition quant à la composition de cette liste, celle-ci est adoptée par 8 voix pour et 7 contre.

• DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

Toujours dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de se prononcer pour la Dotation Globale d'Equipement, 1ère ou 2ème part. En effet, la commune figurant sur la liste des communes et groupements touristiques et thermaux établie par l'arrêté interministériel du 1er mars 1994, peut, à ce titre, et bien qu'ayant une population inférieure à 2000 habitants, exercer son droit d'option en faveur de la D.G.E 1ère part.

Après discussion le conseil municipal décide à l'unanimité d'opter pour la D.G.E 2ème part. Les membres de l'opposition souhaitent obtenir une documentation concernant cette D.G.E.

• INSTALLATION D'UNE INFIRMIERE A L'ETABLISSEMENT THERMAL

Une infirmière souhaitant s'installer à l'Etablissement Thermal, Monsieur le Maire propose de lui louer un local à l'Etablissement thermal.. Accord à l'unanimité pour un loyer de 300F/mois. L'opposition demande que les médecins paient également un loyer à l'Etablissement Thermal.

- INSPECTION ACADEMIQUE - AFFECTATION TITULAIRE REMPLACANT

L'affectation d'un instituteur titulaire remplaçant sur la zone de CASTERA-VERDUZAN est envisagée par l'Inspection Académique pour la rentrée scolaire 95 qui demande l'avis du Conseil Municipal. Devant le manque d'information (notamment en ce qui concerne le versement éventuel d'une indemnité de logement) le conseil municipal décide de demander des renseignements complémentaires avant de surseoir.

- REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

M.le Maire informe les membres de l'Assemblée que bien qu'une modification du P.O.S soit actuellement en cours, il y a lieu dès à présent de prévoir une révision générale de ce P.O.S approuvé en 1984. En effet, les demandes se faisant de plus en plus nombreuses tant en ce qui concerne les maisons d'habitations que les bâtiments industriels, il serait nécessaire d'envisager la création, entre autre, d'une zone artisanale. Accord à l'unanimité pour demander la révision du P.O.S, M. le Maire étant chargé d'effectuer toutes les démarches.

- DIVERS

M. Moure signale que la zone de pique-nique n'est pas suffisamment signalée et qu'il serait bon d'ajouter des tables. L'exposition du toboggan est à modifier.

INFOS PRATIQUES

*** Ramassage des ordures ménagères**

A compter du 1er octobre 1995 et jusqu'au 31 mai 1996, la collecte est réalisée deux fois par semaine, le mardi matin et le vendredi matin.

*** Salle Omnisport**

La rénovation est à présent terminée et la salle est fonctionnelle.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 16 décembre 1995 en présence des autorités et des élus départementaux.

A cette occasion toute la population castéroise est invitée à participer à la cérémonie et à partager le vin d'honneur qui y sera offert.

*** Aménagement du parc "Monument aux Morts"**

La nouvelle entrée du groupe scolaire par l'intermédiaire du jardin du Monument aux Morts a nécessité quelques aménagements de celui-ci :

- parterre fleuri au niveau du portail de l'école
- regravillonnage
- plan incliné sur l'escalier côté mairie

Les prochaines réalisations concernent le monument à proprement parlé :

- chaîne de protection en périphérie
- parterre fleuri permanent tout autour du monument

Ces travaux seront réalisés très prochainement pour l'embellissement de ce lieu et l'amélioration de la sécurité des enfants.

Notons que le fleurissement est à mettre à l'actif des enfants du C.L.A.E

*** Saison thermale**

Comme vous avez pu le lire dans la presse quotidienne, l'Etablissement Thermal sera ouvert et fonctionnera cette année jusqu'au 30 novembre.

FOYER DES JEUNES

FETE LOCALE 1995

Cette fête locale organisée cette année par le Foyer Rural avec la collaboration de la Société hippique, du club des Aînés ruraux, du moto-club et la participation de quelques jeunes castérois qui ont pris l'initiative de rejoindre le groupe organisateur a été une fois encore une réussite.

Une programmation différente, des activités nouvelles, parfois modifiées aussi, n'ont pas gêné l'intérêt manifesté par le public qui vient à Castéra avec un engouement toujours renouvelé.

Le concours de quilles avancé du mardi matin au samedi après-midi a vu une excellente participation de concurrents ce qui a permis de démarrer les festivités sous les meilleurs auspices. Organisés pour la première fois dans un cadre différent et excentré par rapport au village, les jeux des arènes ont encore une fois remporté un vif succès, les cuadrillas excellentes ont très bien servi de nombreux jeux très spectaculaires organisés par le moto-club avec les très bonnes vachettes de la ganadéria néracaise. Un grand merci à notre speaker local, Pierre LAPART, c'est un fin connaisseur qui a parfaitement animé cette soirée; Nouveauté de l'année, le concours du lancer d'oeufs qui a bénéficié de la promotion exceptionnelle de la presse départementale, a permis à de nombreux concurrents des jets exceptionnels, la "paire vainqueur" ayant réussi la distance respectable de 18 mètres. C'est maintenant la distance de référence. Un moment compromis, le critérium cycliste a bien eu lieu, c'est une animation incontournable, le public ne s'y trompe pas. Le circuit de Pouchon était encore une fois abondamment garni. Le plateau de coureurs de très bonne qualité a permis une course remarquable, parfaitement animée par Jean-Louis GAUTHIER, très grand speaker professionnel qui a remplacé cette année Christian SUAU, retenu par des ennuis de santé.

Les 100 ANS du cinéma avec des thèmes musicaux très connus ont servi de façon très brillante le très beau feu d'artifice du dimanche soir, le lac est vraiment l'endroit idéal et quel monde autour.

Le petit étang de l'hippodrome de Baron était cette année le centre d'intérêt de nos petits pêcheurs. Ils y étaient très nombreux et les poissons étaient au rendez-vous, peut-être qu'eux aussi voulaient applaudir les quelques V.T.Tistes qui tournaient autour sur un circuit rendu difficile par la sécheresse. Merci à la Société hippique pour cette initiative clôturée par un excellent repas.

Intercalés entre ces différentes activités, des jeux organisés par Carole et Nicolas BORIE et leurs amis ont vu la participation de nombreux enfants généreusement récompensés par des lots offerts par le foyer.

Le dimanche 8 octobre le foyer rural organisait un repas (aux escargots) qui réunissait de nombreux amis organisateurs de cette fête et c'était bien là l'aboutissement de cette manifestation importante pour notre village, car l'amitié, la générosité, le dévouement, la convivialité doivent prévaloir sur bien d'autres considérations.

RALLYE TOURISTIQUE

Le foyer rural a organisé le dimanche 23 juillet un rallye touristique qui de l'avis de tous a été une réussite. Grâce à la contribution des membres du foyer, l'organisation a été appréciée. Le repas qui couronna cette après-midi de jeux, d'énigmes et de parcours pittoresques, fut un succès.

Merci à tous ceux qui ont participé et bravo aux concurrents talentueux.

SECTION "QUILLES"

Comme l'année précédente, la section quilles, sous la responsabilité de Jean-Louis Gabouloff, a permis d'organiser des compétitions officielles dont un challenge comptant pour le championnat de France disputé le 19 août à GRAMONT. Seule l'équipe "Fabrèga" fut qualifiée pour arriver jusqu'en 1/4 de finale.

Les concours du vendredi soir virent une très bonne participation des vacanciers qui découvrirent et apprécièrent ce sport nouveau pour eux.

Une nouveauté cette année, le concours de la fête qui eut lieu le samedi après-midi ce qui permit un plus grand nombre d'équipes. L'assemblée générale aura lieu courant janvier 1996.

SOCIETE DE PETANQUE

C'est pratiquement la fin de la saison de pétanque ; le club compte actuellement 40 licenciés séniors, comme l'an passé.

Les concours officiels à CASTERA ont connu des fortunes diverses;

Vendredi 4 août, à 21 heures, malgré une pluie fine, 23 doublettes étaient présentes, hélas un orage, vers 23 heures, a noyé les terrains, obligeant l'annulation du concours.

Le dimanche 12 août, 36 triplettes participaient au concours organisé en poule (c'est la première fois à CASTERA), avec 3 000 F. + engagements, soit 1 200 F. aux vainqueurs. Nous avons pu assister à des parties de très bon niveau.

Le concours du 27 août connu une petite participation : 28 triplettes . Le dernier concours du 1er octobre a vu le plus grand nombre d'équipes : 62 doublettes. Il est vrai que c'était le seul dans le département.

Les concours amicaux des vendredis en nocturne ont connu une petite fréquentation, entre 12 et 19 doublettes.

Aux différents championnats du GERS "tête à tête" - "doublettes" - "triplettes" de cette année les castérois n'ont pas été qualifiés, sauf en vétérans où l'équipe "CONQUET-DULHOSSE-DELOBELLE" est qualifiée pour la ligue à RODEZ où ils sont battus en 1/16 de finale. Au championnat de France UFOLEP, À CHATEAUROUX, l'équipe "DAVANT-LIARES-CONQUET" ne sort pas de poule. Quelques concours départementaux gagnés par des castérois : Chalenges d'EAUZE, CAUSSENS, SAINT-PAUL, LAMOTHE-GOAS.

TOURNOI DE TENNIS

Afin de faciliter l'organisation du tournoi de tennis qui cette année ne pouvait se dérouler que sur un court, le foyer rural a fait l'investissement important d'un éclairage qui a pu être réalisé grâce à la générosité de quelques membres qui ont pris de leur temps sous la houlette de Francis Estingoy pour trancher, poser gaines, fils etc... Cet éclairage permettra aux castérois de pratiquer ce sport en nocturne avec les beaux jours ainsi qu'aux touristes durant la saison estivale. Ainsi grâce aux deux courts éclairés le prochain tournoi prendra une nouvelle ampleur.

Depuis maintenant 4 ans une nouvelle équipe a repris l'organisation du tournoi de tennis, tournoi qui s'est déroulé du 10 au 18 août et qui a vu la participation de 63 joueurs en simple et de 16 équipes en double qui se sont affrontés dans la bonne humeur. Un grand merci au Tennis Club de Valence qui nous a permis d'utiliser ses installations, le central de Castéra étant saturé !!!

Au total 79 parties ont été disputées, beaucoup de castérois étaient là, mais aussi des joueurs amis des clubs alentours et, il faut le souligner, de nombreux et sympathiques vacanciers du camping du lac. Tous les soirs des repas grillades ont été organisés et ont rassemblé régulièrement 20 à 25 personnes pour des moments de convivialité et de joyeuse ambiance.

Enfin, après la remise des prix et le vin d'honneur, le traditionnel repas de clôture a réuni près de 130 personnes pour une soirée de qualité très appréciée depuis 4 ans et qui une fois de plus a remporté un vif succès. Pour terminer, un mot sur le bilan financier qui, encore une fois, est largement positif et laisse dans les caisses du foyer un bénéfice net appréciable.

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Par le canal du bulletin municipal, le Chef de Corps, ses hommes et les retraités, auront une pensée pour notre camarade Gilbert DESSUS qui nous a quitté au mois de juillet. A son épouse et ses enfants nous adressons toute notre sympathie.

Ces mois derniers auront été riches en évènements pour la compagnie castéroise. En effet, dès le printemps les bénévoles ont amélioré les installations du local (vestiaires, sanitaires) qui rendent ainsi le retour des interventions plus agréable. Réalisation possible grâce à l'intervention financière de la Mairie que nous remercions. Ces travaux interrompus pendant l'été devraient reprendre à l'automne.

L'activité opérationnelle du Centre de CASTERA a été intense. Les interventions sur incendies auront mobilisé l'effectif, LA SAUVETAT, VALENCE, ORDAN-LARROQUE, CEZAN et CASTERA en ont été les cibles. Une activité en augmentation de 40 % par rapport à l'année 1994. Egalement d'actualité, une formation de CFAPSR (secours routier) que 8 sapeurs du Centre ont effectué (soit 40 heures de cours) avec le corps voisin et ami de SAINT-PUY sous la houlette de Jean-Claude HYGONNENQ, formateur départemental.

La fin d'année approche à grand pas et sera l'occasion pour vous, castéroises et castérois, d'accueillir chez vous nos bénévoles pour la présentation de notre calendrier. La Compagnie et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de CASTERA vous remercient par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

DERNIERE MINUTE Jacques GABOULOFF EST CHAMPION DE FRANCE V.T.T.

SOCIETE DE CHASSE

Cette année la Société de chasse de CASTERA-VERDUZAN a créé avec d'autres communes du canton un groupement d'intérêt cynégétique (G.I.C) pour maîtriser le prélèvement des lièvres, ceux-ci ayant connu l'an passé une forte mortalité (jusqu'à 50 % suivant les endroits). Il y eut d'ailleurs une fermeture de la chasse au lièvre anticipée de 3 semaines, ceci montrant par ailleurs que les chasseurs sont des gens responsables. Ainsi, sur proposition de plusieurs sociétés du canton de Valence, dont CASTERA, il fut pris un arrêté préfectoral limitant (sur les communes dont dépendent les sociétés de chasse) à 2 le nombre maximum de lièvres à prélever. C'est le plan de gestion Cynégétique Approuvé (P.G.C.A). Il s'applique sur toutes les communes dont la société de chasse est adhérente au G.I.C qui lui a pour but de surveiller l'évolution de la population de lièvres sur le canton. En effet, il est plus fiable statistiquement parlant de contrôler les fluctuations sur une superficie relativement grande (d'où un G.I.C. cantonal). Ce sont les services techniques de la chasse, avec l'aide de quelques chasseurs, qui se chargent de pratiquer des comptages de nuit.

Malheureusement ce projet n'a pas connu le succès escompté puisque 6 sociétés seulement dans le canton sont regroupées dans ce projet. Il y eut, certes, un empressement devant l'urgence de la situation pour le faire aboutir, ce qui occasionna une incompréhension de certains. De même, le manque d'informations a peut être retardé l'adhésion de certaines sociétés... Il faut préciser ici que toute adhésion peut être retirée au bout d'un an... Il est vrai que le problème de la réciprocité reste à régler dans la mesure où certains propriétaires (chasseurs ou non) sont confrontés à plusieurs règlements de chasse. Alors le projet est-il déjà moribond ?

Nous tournerons nous vers une limitation de temps de chasse ? (Il ne résoudra peut-être pas le prélèvement excessif de certains).

CLUB "BEAU SOLEIL" - LES AINES RURAUX

A compter du lundi 9 octobre, le club sera ouvert le lundi après-midi.

Les Aînés Ruraux vous communiquent leurs lotos pour la fin d'année 1995 et début 1996 :

- 10 décembre à 15 heures : salle de la Mairie
- 21 janvier à 15 heures : salle de la Mairie
- 31 mars à 15 heures : salle de la Mairie

Le 16 décembre se déroulera l'Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur TABOUIS Alain, de l'Assistante Sociale, dans la salle de réunions de la Mairie de CASTERA-VERDUZAN, à 10 heures précises. Le repas de clôture sera servi à l'Hôtel des Thermes. Réservations auprès de Mme BRUNET, vice-présidente (62 68 12 62) - Mme COMINOTTI, trésorière (62 68 17 45) ou de M. DELOBELLE, président, (62 68 17 93 - 62 68 16 76).

Nous espérons la présence de tous les adhérents pour cette Assemblée Générale et ce repas de fin d'année. Le 21 décembre, à 18 heures, dans les locaux du club, un apéritif-cocktail sera offert aux employés municipaux par le Bureau.

LA SOCIETE HIPPIQUE

La saison 1995 de la Société Hippique de CASTERA-VERDUZAN se terminera le dimanche 19 novembre avec au programme 4 courses de trot et 3 courses d'obstacles dont une course de haies, un steeple-chase et un cross-country. Cette dernière épreuve, la seule de l'année, est particulièrement spectaculaire. Disputée sur 4000 mètres, elle comporte 30 obstacles variés et emprunte à deux reprises les coteaux face à l'hippodrome avec traversées de la route. Unique en MIDI-PYRENEES, ce type de courses existe surtout en Bretagne et en Normandie, d'ailleurs chaque année un ou plusieurs concurrents viennent de ces régions.

Les six journées de courses de juillet-août ont connu un bon succès de sorte que le nombre de spectateurs équivalait à celui de 1994 et s'est nettement redressé après les mauvaises années 1992 et 1993.

En organisant deux courses du circuit des grandes épreuves du Sud-Ouest, Baron a conforté son excellente place dans la hiérarchie des champs de courses nationaux.

L'attribution pour la première fois d'un Quartet + régional intéressant tous les points PMU du Sud-Ouest, de LA ROCHELLE à PERPIGNAN, a contribué à la notoriété de CASTERA-VERDUZAN et de son hippodrome et a permis, en partie, de compenser les pertes de recettes et l'augmentation des charges enregistrées ces dernières années.

Enfin, le lundi 21 août, dans le cadre de la fête locale, à la demande du Comité des Fêtes et avec son appui, une série d'animations a été organisée avec succès tandis qu'environ 120 castérois et vacanciers se retrouvaient sur l'hippodrome autour d'une paëlla avant d'assister aux courses de l'après-midi.

En résumé, bonne saison 1995 pour la Société Hippique de CASTERA dont tous les membres bénévoles, une centaine avec les conjoints, se retrouveront, avant la fin de l'année, pour la journée amicale traditionnelle. C'est grâce à cette équipe soudée ou chacun à sa place et est indispensable, que les courses pourront continuer à être organisées, c'est grâce au bon accueil que chacun réserve aux spectateurs que l'hippodrome de Baron jouit d'une excellente renommée auprès des turfistes du Sud-Ouest.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Le Comité Cantonal adresse ses remerciements à toutes les personnes qui nous ont renouvelé leur confiance en faisant bon accueil à Monique LAPEYRERE lors de la campagne d'adhérents.

MERCI DE VOTRE GENEREUSE SOLIDARITE

Le vestiaire, grâce à vos dons de vêtements, fonctionne bien. Sachez qu'il est ouvert à tous, chacun peut y trouver son bonheur "chic et par cher". Le surplus est récupéré par l'association ECO TERRE qui recycle les tissus. RIEN N'EST PERDU.

Le relais "BANQUE ALIMENTAIRE" est là aussi. Des colis ont été donnés et viennent compléter les tout petits salaires (CES - RMI) et autres situations difficiles.

Le Comité, en créant le CLAE-CLSH, a voulu créer un service et des emplois de proximité mais n'est viable que si vous, parents, utilisez ce service. Nous serons en mesure de pérenniser les emplois d'animateurs que grâce à la fréquentation du Centre de Loisirs. PENSEZ-Y.....

Nous avons la chance d'avoir une telle structure à CASTERA, mais son équilibre est très fragile et dépend de vous tous parents; La Mairie, la CAF, la Direction Départementale de Jeunesse et sport, le Conseil Général sont des partenaires fidèles et présents. Ne laissez pas ces avantages s'envoler.

Nous vous rappelons les objectifs éducatifs des "P'TITS DEBROUILLARDS":

- favoriser toutes les formes d'expression de l'enfant
- aider l'enfant à respecter les autres et l'environnement
- développer l'autonomie de l'enfant en le responsabilisant
- répondre au besoin de savoir et de comprendre de l'enfant.

A ces objectifs correspondent un projet pédagogique et des moyens autant structurels, physiques que moraux pour tendre vers leurs buts.

Les animateurs des "P'TITS DEBROUILLARDS" ont la volonté de :

- respecter les rythmes et désirs de l'enfant
- proposer à l'enfant des projets d'activités dont le déroulement est en accord avec les objectifs éducatifs
- mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour restituer à l'enfant ses expériences, son savoir-faire, ses acquis
- utiliser le domaine des jeux, des activités manuelles et intellectuelles, des relations et des comportements dans le seul intérêt de l'enfant.

Les ptite's annonces des "P'TITS DEBROUILLARDS"

Nous aurions besoin :

- D'un frigo, et oui toujours !
- d'un petit bois pas trop loin ! (pour le printemps)
- de faïence blanche ou couleur que vous allez jeter (pour faire une mosaïque)
- de bouteilles plastique avec le bouchon

MERCI A TOUS.....

Le Comité Cantonal - L'Equipe C.L.A.E - C.L.S.H

BASKET-BALL CASTERA-CEZAN

Voici une nouvelle saison sportive qui a débuté ; souhaitons qu'elle permette à chacun de pouvoir pratiquer son sport favori sous les encouragements du public de son village.

Lors de l'Assemblée générale, le bilan 94-95 a été présenté et il ne semble pas nécessaire de le répéter. Rappelons juste, ne serait-ce que par respect des efforts fournis par chaque joueur et entraîneur, que toutes les équipes séniors se maintiennent dans leur catégorie et que, grâce à leur travail, certains enfants ont été retenus dans diverses sélections départementales.

Cette année onze équipes plus les babbys toujours aussi enthousiastes, défendront les couleurs du B.B.C.C dans une nouvelle salle qui était indispensable pour une mise en conformité.

Grâce au dynamisme de la "Commission Jeunes", l'effort sera maintenu pour l'animation de six équipes de filles et de garçons qui forment le véritable avenir. Le B.B.C.C va s'efforcer que chacun d'entre eux puisse jouer avec un groupe qui lui permettra, tout en prenant du plaisir, à se confronter à des règles, à intégrer des notions de respect, d'aide et de partager des joieset des déceptions avec des copains. Tout en conservant ces valeurs dans les équipes séniors, l'objectif "maintien" sera de rigueur et, si la possibilité d'une accession en catégorie supérieure se présente, tout sera mis en place pour la saisir.

INFOS CLUB FOOTBALL

Un mot de bienvenue à nos nouvelles recrues 95-96. Cette année doit être basée, comme les années précédentes, sur la camaraderie, l'esprit d'équipe, l'humour et la compétition. Depuis la création de notre club, nous sommes très attachés à ces valeurs. En plus des équipes traditionnelles garçons, une équipe féminine est engagée dans un championnat départemental. Sophie BAZALGETTE est à l'origine du développement de cette formation ; Serge MOULEDOUS, leur entraîneur est satisfait de leur enthousiasme, de la progression technique, physique de ces demoiselles. A mi-saison nous ferons un nouveau point. Dans les équipes jeunes foot, la mixité est envisagée. Nous pouvons accueillir toutes les jeunes filles de 5 ans et plus (renseignements Serge VERVIN : 62.68.10.21)

En ce qui concerne nos garçons de - 13 ans, aux portes de l'adolescence, ils s'affirment de plus en plus sur le terrain du département (2 matches gagnés - 1 match perdu). Ce groupe entraîné par Philippe GAY évolue et progresse depuis 5 ans. Philippe récolte les fruits de son travail. Nommé instituteur à CASTERA depuis cette année, il continuera d'apporter à nos jeunes toute l'expérience qui caractérise ses compétences. Dans la catégorie des débutants, Christian BARBIER et Jean-Paul DARLOT font un travail remarquable, l'un des plus intéressants, mais aussi les plus difficiles; Félicitations également à l'initiative de Florent CUGINI proposant dans le cadre de son travail d'entraîner les jeunes à la pratique du Foot tous les mercredis après-midi. Il effectuera un stage à cet effet fin octobre. L'équipe Séniors, après son épopée d'Hossegor, a repris le cours du championnat, une équipe remaniée par les départs et arrivées de joueurs. Pierre FRASEZ, homme de terrain, saura remodeler son groupe. Gageons qu'ils trouveront leur rythme de croisière et nous l'espérons se surpasseront pour respecter notre objectif : LA MONTEE. Enfin remercions à l'avance les castéroises et castérois qui apporteront leur obole financière pour cette nouvelle saison (carte de membre : 100 F. - Carte de soutien : 50 F).

OFFICE DE TOURISME *

L'Office de Tourisme à 30 ans !!

Créé en octobre 1965, l'Office de Tourisme qui n'était à l'époque que Syndicat d'Initiative à beaucoup évolué. A sa création et jusqu'en 1982, il a fonctionné uniquement avec des bénévoles. A partir de 82 une salariée est embauchée, et en mai 94 une autre personne (à mi-temps) qui assure également le fonctionnement du cinéma des thermes.

Durant la saison thermale, un personne en contrat C.E.S. complète l'équipe.

l'Office de Tourisme dont la mission première est l'accueil et l'information assure pour la deuxième année l'organisation des cures thermales : accueil, planning, rendez-vous avec les médecins.

En juillet / août l'ancien pavillon au centre commercial a accueilli une exposition d'artisans en situation difficile. Cette opération a été menée conjointement avec l'association R.E.G.A.R. (Réseau Expérimental Gersois d'Aide et de Réinsertion).

Au cours de la saison, nous avons distribué le nouveau dépliant, fruit d'une étroite collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Lavardens/Jégun. Ce dépliant a été réalisé grâce à notre matériel informatique.

CONSEIL ECONOMIQUE PAROISSIAL

Chers amis castérois,

Notre village peut désormais vivre à l'heure officielle . En effet l'horloge de notre clocher vient d'être restaurée et indexée sur celle de France-Inter .

Si le clocher appelle d'abord les paroissiens aux assemblées dominicales , il est aussi le symbole harmonieux de l'unité d'un village . Pour toutes ces raisons, cette restauration était souhaitée par beaucoup d'entre nous, et a été accueillie avec un immense plaisir .

C'est pourquoi le conseil paroissial profite de la diffusion de ce bulletin, pour remercier vivement Monsieur le Maire et son conseil municipal, d'avoir décidé le financement partiel de ces travaux qui prévoit aussi les réparations de la voûte de l'église .

CASTERA-VERDUZAN

CINE DES THERMES

NOVEMBRE

Séances à 20 h 30

JEUDI 9 : " LA MUTANTE "

de Roger Donaldson avec Ben Kingsley et Natasha Honstridge - Science-fiction ; subtil cocktail d'horreur, d'action et de suspense. La très belle Natasha Honstridge révélation de ce thriller palpitant, incarne ici une digne héritière de Frankenstein et d'Alien.

JEUDI 16 :

RELACHE

JEUDI 23 : " DESPERADO "

de Robert Rodriguez avec Antonio Banderas -Polar où la violence est à la fois drôle, belle et stylisée.

JEUDI 30 : " BRAVEHEART "

de Mel Gibson avec Sophie Marceau et Mel Gibson -
Fresque d'une rare ampleur qui raconte la vie, les exploits et la mort d'un des plus fervents artisans de l'indépendance écossaise au XIIIe. Film avec les plus formidables scènes de batailles vues depuis longtemps sur un écran.

CURES THERMALES DE 21 JOURS

Les sources :

- sulfurée, sulfatée calcique et magnésienne.
- sulfatée calcique, magnésienne et ferrugineuse.

AFFECTIONS DIGESTIVES ET MALADIES METABOLIQUES

(AD) Remboursé par la Sécurité Sociale.

- Colites
- Spasmes digestifs
- Amélioration et régularisation du transit intestinal
- Constipation, ballonnement
- La vidange vésiculaire : dyspepsie, digestions difficiles, paresse vésiculaire
- Soulage les brûlures gastriques : gastrites, hernies hiatales

AFFECTIONS DES MUQUEUSES BUCCO-LINGUALES

(AMB) Remboursé par la Sécurité Sociale.

- Inflammation de la bouche, de la langue et des gencives : stomatites, glossites, gingivites
- Saignement des gencives : gingivorragies
- Déchaussement des dents : parodontolyse
- Mauvaise haleine : halitose
- Aphtones
- Lichens plans buccaux

O.R.L.

Remboursement Sécurité Sociale en cours d'agrément.

- Rhinites, sinusites, amygdalites, trachéites chez l'adulte
- Adénoïtes avec rhino-pharyngites et otites à répétition chez l'enfant

Cures effectuées sous la surveillance de deux médecins thermalistes et d'un gastro-entérologue.

O U V E R T E N N O V E M B R E . @ 6 2 6 8 1 3 4 1 - 6 2 6 8 1 0 6 6

FORFAIT DETENTE - CURE TONIQUE

Une association entre les bienfaits reconnus des eaux thermales, et activités de plein air vous permettront de retrouver équilibre et vitalité.

Accueil aux thermes, puis nous vous proposons la formule suivante le matin de 9 h à 12 heures

- * ENTRETIEN MEDICAL le premier jour ou certificat médical
- * LE PARCOURS OXYGENE dans le parc thermal ou EXERCICES EN SALLE avec un encadrement compétent et adapté à chacun (moniteur diplômé)
- * AEROBAIN : soin en baignoire d'eau thermale décontractant
- * HYDROMASSAGE : soin en baignoire qui favorise la tonicité musculaire
- * DOUCHE AU JET : stimule et tonifie la circulation sanguine, raffermi les tissus
- * MASSAGE PERSONNALISE effectué par une Kinésithérapeute
- * INFORMATIONS SUR LA DIETETIQUE

Tarifs saison 1995

FORFAIT 5 JOURS du lundi au vendredi : 700 F

Groupe de 8 personnes maximum :

- Une visite médicale
- 5 parcours oxygène
- 5 aérobains et 5 hydromassages
- 5 douches au jet
- 5 massages
- Informations sur la diététique
- Salle de repos, boissons, peignoirs, serviettes

FORFAIT INDIVIDUEL JOURNEE : 150 F.

- Un bain bouillonnant et un hydromassage
- Une douche au jet
- Un massage
- Information sur la diététique
- Salle de repos, boissons, peignoir, serviettes

Sur cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, suggestions que vous pourrez déposer à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

